

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

Contre la Prohibition.

Si jamais la prohibition triomphe en Louisiane, ce qui est très douteux, attendu que notre position géographique depuis longtemps pour ses vastes bords et libérales ne semble nullement disposée à se laisser conduire par quelques fanatiques d'esprit étroit qui veulent soumettre tout le monde à leurs idées, méprisant l'opinion d'autrui, considérant, en un mot, l'immense majorité des citoyens comme une masse ignorante qu'il leur faut conduire, ce ne sera pas sans une lutte ardente, constante et qu'on entreprenne quelques hommes d'esprit ouvert et qu'ils conduisent avec autant d'activité que d'intelligence.

On connaît l'intransigeance des apôtres de la prohibition: pour eux il ne s'agit que de question de réformes tendant à l'amélioration de la condition matérielle et morale de la nation, du respect et de la sauvegarde d'intérêts éminemment légitimes, ce qu'ils veulent c'est supprimer radicalement tous les produits que les gens consomment pour leur alimentation ou leur plaisir et qu'ils ne veulent ou ne peuvent consommer, c'est soumettre tous les autres citoyens à leurs règles sévères pour les dominer plus facilement. C'est le désir de domination qui pousse les prohibitionnistes à attaquer si férocement des usages qui remontent à la plus haute antiquité, usages qui ont été communs à tous les peuples et n'ont nullement nu au développement des civilisations successives dont l'humanité s'honore à très juste titre.

Les adversaires de la prohibition, ceux qui estiment assez le peuple pour ne pas le juger indigne de se conduire, qui l'estiment assez pour ne pas vouloir le priver dans ses besoins et ses agréments, ne cherchent pas à empêcher des abus qu'on a pu constater en divers endroits. Comme tous les bons citoyens bien pensants ils sont en faveur de réformes libérales tendant à l'amélioration de la condition générale de plus grand nombre sans pour cela toucher à la liberté et au libre arbitre.

Et si quelques-uns d'entre eux sont directement intéressés à la défaite des partisans de la prohibition, on ne saurait leur faire un reproche de défendre leurs intérêts, ce qui est non seulement un droit mais aussi un devoir pour tout homme.

tiétiques officielles pour en trouver à l'isolement.

Sait-on, par exemple, que la taxation est beaucoup plus élevée dans les villes de prohibition qu'elle ne l'est dans les autres villes de la Louisiane? Les statistiques démontrent que dans 343 villes de prohibition la moyenne de taxation par \$100 d'imposition est de \$2.54 et que dans 846 villes à licences cette moyenne n'est que de \$1.58. Ces villes sont situées dans quarante-et-un Etats et voisines les unes des autres, dans des conditions locales presque semblables, de sorte que c'est à la prohibition qu'il faut attribuer l'augmentation des taxes. Il a été remarqué, du reste, que le taux de taxation a invariablement augmenté partout où la prohibition a été adoptée, tandis qu'il n'a guère varié depuis plusieurs années dans les endroits où elle n'existe pas.

Lorsqu'ils ne peuvent obtenir la prohibition radicale ses partisans se rabattent sur l'augmentation du prix des licences, sous le prétexte que l'ivrognerie et le crime augmentent ou décroissent dans une communauté en proportion exacte de l'augmentation ou de la réduction du nombre des débiteurs de licences. Ils sont absolument dans le faux, car des bulletins du bureau de recensement des Etats-Unis renfermant des détails sur toutes les villes de plus de 8,000 habitants, prouvent que le nombre des débiteurs de licences n'exerce que peu ou point d'influence. Il a été constaté dans beaucoup d'endroits où les débiteurs sont très nombreux que l'ivrognerie est proportionnellement très répandue, tandis que d'un autre côté, dans des villes et des Etats où le nombre des débiteurs est exceptionnellement grand, la moyenne des arrestations pour ivresse est étonnamment faible.

Sait-on que la prohibition de toutes les liqueurs développe dans des proportions dangereuses la consommation des drogues stimulantes telles que l'opium, la morphine, le parégorique, le laudanum, le chloral, etc. Ce fait a été démontré par des enquêtes médicales dans le Vermont et d'autres Etats. Dans l'Etat de Mississippi, voisin de la Louisiane, où la prohibition existe dans de nombreux comtés, l'usage de la cocaïne comme stimulant s'est répandue dans des proportions alarmantes. Des noirs, le mal s'est étendu aux blancs, et il cause de telles appréhensions que des appels pressants sont adressés à la législature pour le supprimer.

Si l'on veut se rendre compte maintenant des torts que causerait la prohibition à la ville de la Nouvelle-Orléans et à l'Etat de la Louisiane, il suffit de connaître les statistiques les plus récentes. Des statistiques ne peuvent être discutées; ce sont des faits qu'elles établissent. Or, il est établi par ces statistiques que la somme totale perçue par la ville de la Nouvelle-Orléans pour des licences du 1er janvier au 12 mars 1908 a été de \$649,672.38, dont \$415,393.25 pour licences de débiteurs de liqueurs.

Les distillateurs, brasseurs, marchands en gros et détaillants ont donc payé jusqu'à cette date près de 66 pour cent du montant total des licences perçues.

des liqueurs est de \$4,808,000. Et en estimant à \$500 la valeur des propriétés personnelles dans chaque établissement il faut ajouter \$818,000.

Or, si ces établissements étaient supprimés, l'Etat perdrait en taxes \$47,444 et en licences \$163,600; et la ville perdrait en taxes \$123,972 et en licences \$413,393.25, soit une perte totale pour l'Etat et la ville de \$760,589.25.

Annuellement la ville seule reçoit en taxes et en licences de bars, etc., \$541,362.25. En supposant que les propriétaires aient à payer \$173,416, il n'en resterait pas moins un déficit de \$367,946.25 au détriment de l'Etat, de la ville et au gouvernement des Etats-Unis qui touche environ \$3,000 de contributions indirectes.

La prohibition établie en Louisiane et mise strictement en vigueur serait pratiquement équivalente à la confiscation de propriétés d'une valeur de \$5,500,000, en bars, distilleries, brasseries, raffineries, etc., et leurs meubles et installations. Elle priverait de travail plus de 4,000 employés de bars, brasseries, etc., desquels dépendent pour la vie 12,000 personnes.

Et si on ajoute les employés d'autres commerces se rattachant à celui des liqueurs, on arrive facilement à un total de 25,000 personnes qui souffriraient de la prohibition.

En supposant que la moitié des épiceries auxquelles des bars sont attachés restent ouvertes après l'établissement de la prohibition, il n'y en aurait pas moins 1,203 bâtiments grands et petits qui deviendraient vagues et par conséquent inutiles, ne pouvant servir de résidences.

Ainsi, les propriétaires, les contribuables, les banquiers, les agents d'assurances, les marchands, les ouvriers, les carrossiers, les gens de tous les métiers seraient atteints dans leurs intérêts.

Et la prohibition n'empêche pas la consommation des liqueurs enivrantes.

La prohibition détruit les revenus légitimes qu'une ville et un Etat doivent retirer de la vente et de la consommation des liqueurs.

La prohibition de la vente des liqueurs légalement et ouvertement augmente le crime, l'ivrognerie, les violations de la loi. La prohibition est contraire aux principes fondamentaux d'un gouvernement libre; elle constitue une législation de classe par le fait que le pauvre est exclu du club de la riche où l'usage des liqueurs n'est jamais interdit.

De tous les bienfaits accordés à l'homme il n'en a pas de plus précieux que la liberté personnelle.

La Belle-Poule.

La mort du capitaine Paxe à Toulon, comme dernier survivant de l'équipage de la "Belle-Poule", qui ramena de Sainte-Hélène, en 1840, les cendres de Napoléon Ier, fait rappeler que le prince de Joinville, commandant la "Belle-Poule", avait autorisé la baronne de Lagatinerie à peindre dans la batterie de la "Belle-Poule", transformée en chapelle ardente, le cercueil de l'Empereur. Cette peinture est un des rares documents de ce lugubre voyage. Le tableau appartient au baron de Lagatinerie, conseiller général du Morbihan.

Un survivant de l'équipage de la "Belle-Poule" existe et vit à Berck-sur-Mer. On l'a surnommé "Le Prince de Joinville" à cause de son nom; il s'appelle François Bonville. Le peintre Tatte-



M. SIDNEY STORY, GÉRANT DU "SOUTHERN INTELLIGENCE BUREAU"

M. Story est un des hommes les plus marquants de l'Etat. Il a joué dans notre politique locale un rôle important. Il y a des années, se faisant remarquer dans notre Conseil de Ville par sa brillante intelligence et sa haute intégrité. Sa parole y était toujours écoutée et la ville a perdu en lui un de ses représentants les plus précieux, lorsqu'il a abandonné la carrière politique pour s'engager dans le négoce. M. Story est un des plus ardents adversaires de la Prohibition. Il dirige une campagne qui exige son activité, son savoir-faire et son éloquence, autant d'éléments de succès.

grain a fait de lui un beau portrait qui se trouve au musée d'Abbeville.

gédiés ce matin. Cette décision a été prise par la compagnie, par suite de la diminution du trafic.

Les Adieux d'une Grande Artiste.

La reconnaissance est une fleur qui ne se trouve pas dans tous les jardins; aussi, est-ce un devoir au cœur d'un plaisir pour qui en cueille une, d'en faire admirer le coloris, d'en faire boire le parfum.

En quittant la Nouvelle-Orléans où elle vient de passer trois mois, Madame Padovani, la grande artiste à qui notre public est redevable de tant de soirées aimables, a tenu à envoyer à ce public un dernier sourire qu'elle a senti avec une grâce charmante dans un remerciement à notre adresse.

Seul, la femme est capable d'un geste où se devine toute la gamme des émotions vécues.

Nouvelle-Orléans, mars 19, 1908.

M. le Rédacteur de l'ABEILLE.

Cher Monsieur, Je ne puis quitter la Nouvelle-Orléans sans vous remercier encore de l'amabilité bien grande dont vous avez fait preuve à mon égard.

Votre amitié et la bienveillance de votre journal m'ont été précieuses, croyez-le, et me consolent des débâcles d'une saison que je veux oublier, si je tiens à garder un souvenir ému de ce public new-orléanais qui m'a témoigné tant de sympathie.

Veillez agréer, cher Monsieur, avec mes plus chaleureux remerciements, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

ADELINA PADOVANI DE FARREN.

Ouvriers congédiés.

Nashville, Tenn., 19 mars.—Cinq cents ouvriers employés dans les ateliers de la compagnie de chemin de fer Nashville, Chattanooga et St-Louis ont été con-

BULLETIN FLUVIAL.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis. L'étiage à 8 heures A. M.

Nouvelle-Orléans, 19 mars 1908.

STATIONS.

Table with 4 columns: Station name, Pleine hauteur à la vive, pieds., Ligne de danger, Hauteur, pieds., Changements dans les dernières 24 heures.

JARDIN D'HIVER.

Les ravissantes mélodies et les airs entraînants de l'opéra comique qui a pour titre "Said Pachà" et que chantent les excellents artistes du Jardin d'Hiver placent plus que jamais au public.

A partir de dimanche soir ce théâtre donne une très gaie comédie musicale, "The Girl from Paris".

Arrivée du "Creole" à New York.

New York, 19 mars.—Le vapeur "Creole" de la ligne du Southern Pacific, parti de la Nouvelle-Orléans samedi dernier, est arrivé ce matin à 8 heures à New York.

Edition Hebdomadaire de "Abéille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans l' "Abéille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

L'ABEILLE

—DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes

Edition Quotidienne,

Edition Hebdomadaire,

Edition du Dimanche

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, port compris: \$12.00 par an; \$6.00 par semestre; \$3.00 par trimestre.

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger port compris: \$15.00 par an; \$7.50 par semestre; \$3.75 par trimestre.

EDITION HEBDOMADAIRE

Pour les Etats-Unis, port compris: \$6.00 par an; \$3.00 par semestre; \$1.50 par trimestre.

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger \$8.00 par an; \$4.00 par semestre; \$2.00 par trimestre.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition est comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit sans payer de supplément.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITEMENTS SUR EXPRESS.

Feuilleton

—DE— L'ABEILLE DE LA N. O.

No 39 Commencé le 5 Février 1908

BELLE AMIE

GRAND ROMAN INEDIT

PAR PAUL BOUGET

DEUXIEME PARTIE

LE BARON SANS-SOUCI

—

—

—

—

—

moi un jeu d'enfant.

—Mais quand pourriez-vous vous renseigner? demanda l'officier d'un ton impatient.

—Toute de suite, si vous le voulez, monsieur.

—Vraiment?

—Je n'ai qu'à passer à la villa Mimose.

—Mais il ne faut pas que l'on se doute de rien?

—Soyez donc tranquille, monsieur.

—Vous avez des prétextes?

—J'en ai un, et un bon..... Busco, le jardinier de monsieur Danlieu et moi on est copains... tous les deux de la même âge... on a tiré au sort tous les deux ensemble, on a été exempté le même jour, c'est des choses, ça, qui ne s'oublient pas.

—Evidemment.... Pourtant toutes ces choses d'autrefois ne justifient pas une visite à votre camarade!

—Soyez donc tranquille, que je vous dis... je passe de temps à autre voir Busco quand j'ai parfois besoin sur ma route d'un outil.... car il est admirablement bien monté sous ce rapport.

—Et alors, ce soir?

—Alors.... ce soir... je vais lui expliquer que ma pioche est démanchée et que demain il me faudra la sienne pour une heure.... Ça ira comme sur des roulettes.... Naturellement, je profiterai de ça pour lui demander

des nouvelles.

—Discrettement, n'est-ce pas, et sans faire aucune allusion à moi!

—Monsieur peut avoir confiance.... Je lui dirai comme par hasard: —Tiens, mais je n'ai pas vu la petite M'zelle Jacqueline depuis quelques jours. Vous comprenez que c'est tout naturel, s'pas? Et alors, lui, du coup, ira de son boniment.

—Et bien, hâtez-vous, monsieur.

—On y va, monsieur, on y va sans plus tarder.

—Attendez.

Jacques tendait un louis au colonel, qui s'exclamait aussitôt: —C'est trop, monsieur, c'est trop.

—Prenez.

—Vraiment.... pour si peu.... Prenez, vous dis-je.

Il ajoutait très bas, si bas que l'homme n'entendait pas: —C'est encore moi qui vous serai redevable!

Ridgal empocha la pièce d'or.

—Alors, vous m'attendez là, monsieur?

—Oui.

en large, dévotement.

Le cantonnier tint parole.

Un quart d'heure plus tard il reparut au tournant de la route.

—Et bien? questionna tout de suite Jacques qui, pour savoir plus vite, s'était porté à la rencontre de Ridgal.

—Et bien, ce que monsieur avait entendu dire est malheureusement vrai.

—L'enfant est malade?

—L'officier qui blâmaient faisait un pas en arrière en posant cette question.

—Oui, monsieur.... depuis trois jours.

—Et c'est grave?

—Assés, paraît-il.... Le médecin est déjà passé à la villa.... Il reviendra encore demain.

—Vous ne savez pas le nom de la maladie?

—Le nom.... Basco.... l'a dit.... c'est pas ordinaire....

—Comment?

et sans que l'enfant eût souffert les jours précédents?

—Oui.... La petite.... délicatement, était cependant ou du moins paraissait être en assez bonne santé jusqu'alors.

—Eoutez, mon brave.... disait Jacques étonné, je ne partirai pas demain comme je le pensais. Je vais demeurer un ou deux jours encore dans le pays. Je passerai chaque soir par ici.... Je compte sur vous pour me donner des nouvelles de l'enfant.

Monsieur peut y compter. Dès demain, en reportant le Bloch de Busco, j'en aurai d'autres.

—Mais après?.... exclamait le lieutenant dont le pâleur était extrême.

—Après.... j'ai le prétexte de la maladie elle-même, parbleu.... J'en aurai parlé, par exemple, à ma femme qui a trois gosses et qui, tout naturellement, s'intéresse à ceux des autres, à madame Jacqueline en particulier.... vous comprenez?....

—Il est bien entendu que vous garderez, relativement à moi, la discrétion la plus absolue?

—Le cantonnier Ridgal, monsieur, n'a qu'une parole.

Pour donner encore plus de valeur à son serment, le brave homme cracha à terre et, solennellement, étendit la main.

La nuit était venue, l'ombre pesait à présent.

L'officier était encore là, debout à causer avec Ridgal, lorsqu'en tournant la tête du côté

de la villa Mimose, il eut tout à coup un sursaut violent.

Il venait d'apercevoir Gilberte qui, sortie de la propriété, s'avangait lentement dans le sentier qui conduisait à la route passait à quelques mètres à peine de l'endroit où les deux hommes se trouvaient.

Il était trop tard pour que Jacques pût songer à se dérober. Essayez de s'enfuir, dit-il instamment au moyen d'attirer l'attention de la jeune femme.

Il sentit ses jambes fléchir sous lui.

Qu'allait-il résulter de son imprudence?

Son front s'était mouillé. Il était devenu mortellement pâle et il regardait avec des yeux de stupéfaction, des yeux de folie.... la jeune femme qui, dans une minute, passerait tout près de l'endroit où il se trouvait.

Elle gardait la tête basse, elle semblait absorbée dans des pensées profondes.... douloureuses.

Mais si profondes.... si douloureuses que présent être ces pensées.... quand elle arriverait à quelques mètres des deux hommes, elle se rendrait compte de leur présence elle les apercevrait.

Et malgré le costume civil que Jacques portait, malgré les changements aussi que ces deux années de tortures physiques et morales avaient produits en lui, elle reconnaîtrait l'officier.

Elle reconnaîtrait Jacques.... son Jacques à la mort de qui elle